

Report to/Rapport au :

and Council / et au Conseil

December 8, 2021 / 8 décembre 2021

Submitted by/Soumis par :

Matthew Luloff, Chair / Président, Ottawa Public Library Board / Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa and Danielle McDonald, Chief Executive Officer / Directrice générale, Ottawa Public Library / Bibliothèque publique d'Ottawa 613.580.2424, x32189 / danielle.mcdonald@bibliooottawalibrary.ca

Contact Person / Personne-ressource :

Anna Basile, Division Manager, Corporate Services

613-580-2424, poste 32335 anna.basile@bibliooottawalibrary.ca

[CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE](#)

Ref N°: .

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2022 DRAFT BUDGET ESTIMATES

**OBJET: BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2022**

REPORT RECOMMENDATION

That City Council approve the 2022 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve les budgets de fonctionnement et d'immobilisation 2022 du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

BACKGROUND

As per the *Public Libraries Act*, the Ottawa Public Library (OPL) Board is required to submit annually, on or before the date and in the form specified by Council, operating and capital budget estimates. Final budget approval is granted by Ottawa City Council. At its meeting of July 21, 2021, Council approved budget directions and timelines to guide City staff, boards, and agencies in the development of the 2022 budget. In 2022, Ottawa Public Library (OPL) will receive its pro-rated share of no more than a two-point-six

percent increase of City-Wide tax supported levies. This represents an increase of \$2.335M to OPL's funding envelope.

The development of the OPL 2022 draft budget is the result of a collaborative process through which financial requirements and corporate initiatives are considered in a cohesive corporate planning process. The process focuses on long term stability and ensuring the continued delivery of key services that enhance Customer and Employee experiences.

At its meeting of November 30, the Library Board passed Motion # OPL20211130/6 which redirected \$40K from the planned \$470K increase to the Library Reserve account to provide one-time funding to support increased community development and outreach to vulnerable communities city-wide. There is no increased monetary impact on the proposed Ottawa Public Library 2022 budget. The revised version of the Ottawa Public Library 2022 operating budget is listed in Document 1, Table 2.

DISCUSSION

The Ottawa Public Library (OPL) Board is responsible for the preparation and recommendation of a draft budget to be presented to Council. Council is responsible for the review and approval of the OPL draft budget estimates.

1. Proposed 2022 Draft Operating Budget

The 2022 Draft Operating Budget request represents an increase of \$2.335 million and an increase of nine Full Time Equivalent (FTE) over the 2021 net requirement. Document 1, Table 2 summarizes the OPL's proposed 2022 Draft Operating Budget.

2. Proposed 2022 Draft Capital Budget

The 2022 Draft Capital Budget total program request is \$6.982 million (including lifecycle, accessibility requirements, and non-development charges funding, and \$3.561M in Library Development Charges funding). This amount is within the prescribed capital allocation including all one-time transfers to operating. Document 1, Table 3, summarizes OPL's proposed 2022 Draft Capital Budget.

3. Next Steps

Staff will seek approval of the 2022 Draft Operating and Capital Budget at the OPL Board meeting on November 30, 2021.

RURAL IMPLICATIONS

There are no rural implications to implementing the recommendations in this report.

CONSULTATION

Additional consultation will be available via the regularly scheduled monthly Ottawa Public Library Board meeting on November 30, 2021, as well as through OPL's regular print and electronic feedback channels.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

The risks inherent in adopting requests in this report would have an adverse impact on the following:

- Removal of barriers to Library services through the adoption of extended Sunday hours supports the principles of inclusion and accessibility and is in direct support of the Board Strategic Statement that "By 2023, we will increase the number of active cardholders 25% by improving OPL's community relevance."
- Funding for the further development of Library Services in the Riverside South area responds to growth within the city and capitalizes on available DC funding collected within the regulations of the DC Act. The use of DC funding, to the extent that it can be afforded, is advisable in shifting financial burden away from tax-based funding.
- Continued funding for the renewal of Library assets is necessary to maintain existing library services. Small scale facility, technology, and fleet upgrades and lifecycle replacements ensure quality customer service and help to reduce the risk of closures or other interruptions in service.
- Revised user fees ensure that a cost recovery approach to fees remains accurate and consistent and that resident and non-resident fees for Library services are comparatively fair and reflective of current tax rate contributions to Library services by taxpayers in the City of Ottawa.

FINANCIAL IMPLICATIONS

The financial implications are as noted throughout Document 1 - Ottawa Public Library Report to the Board on the 2022 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast report.

ACCESSIBILITY IMPACTS

Accessibility to Library services will be increased if the recommendations of this report are approved. Accessibility barriers will be removed as a result of the adoption of extended Sunday hours of opening, as well as via accessibility lifecycle activities.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications in implementing the recommendations in this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

There are no technology implications in implementing the recommendations in this report.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

The draft OPL 2022 Operating and Capital Budget supports the Council Strategic Priority of Thriving Communities by promoting safety, culture and social and physical well-being for our residents.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 Ottawa Public Library Report to the Board on the 2022 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast

Document 2 Ottawa Public Library 2022 Draft Operating and Capital Budget Book

Document 3 Extract, Draft Minutes – Ottawa Public Library Board Meeting of November 30, 2021

DISPOSITION

Draft budget estimates for Ottawa Public Library were forwarded to City Council for tabling on November 3, 2021 with further consideration December 8, 2021 as part of the budget process.

Rapport au/Report to :

et au Conseil/and Council

8 décembre 2021/December 8, 2021

Soumis par/Submitted by :

Matthew Luloff, Président/Chair, Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa/Ottawa Public Library Board et Danielle McDonald, Directrice générale/Chief Executive Officer, Bibliothèque publique d'Ottawa/Ottawa Public Library 613-580-2424, poste 32189 danielle.mcdonald@bibliooottawalibrary.ca

Personne-ressource/Contact Person :

Anna Basile, Directrice, Services organisationnels

613-580-2424, poste 32335 anna.basile@bibliooottawalibrary.ca

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE/CITY WIDE

N° de réf. : ACS number

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2022**

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2022 DRAFT BUDGET ESTIMATES

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve les budgets de fonctionnement et d'immobilisation 2022 du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

REPORT RECOMMENDATION

That City Council approve the 2022 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget.

CONTEXTE

Selon la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le conseil d'administration (C.A.) de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est tenu de présenter tous les ans, dans la forme et au plus tard le jour fixés par le Conseil municipal, les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'immobilisations de l'organisation. L'approbation budgétaire finale relève du Conseil municipal d'Ottawa. À sa réunion du 21 juillet 2021, ce dernier a approuvé des orientations et des échéanciers pour guider les employés municipaux ainsi que les conseils et organismes de la Ville dans l'élaboration du budget municipal de 2022, année au cours de laquelle la BPO recevra sa part, calculée au prorata, des revenus

généérés par l'augmentation des taxes à l'échelle de la ville, qui ne dépassera pas 2,6 %. Cela ajoute 2,335 M\$ à l'enveloppe budgétaire de la BPO.

Le budget provisoire 2022 de la BPO résulte d'un processus collaboratif visant à soumettre les besoins financiers et les initiatives de l'organisation à un exercice de planification global et cohésif. Dans cet exercice, l'accent est mis sur la stabilité à long terme et la prestation continue des principaux services qui enrichissent l'expérience des employés et des clients.

Lors de sa réunion du 30 novembre, le C.A. a adopté la motion n° OPL20211130/6 qui autorisait le transfert de 40 000 \$ des 470 000 \$ prévus pour augmenter le fonds de réserve de la Bibliothèque, dans le but de fournir un financement ponctuel pour les programmes de proximité et de développement communautaires destinés aux communautés vulnérables de la ville. Il n'y aura aucune répercussion financière sur le budget provisoire 2022 de la Bibliothèque publique d'Ottawa. La version révisée du budget de fonctionnement 2022 de la Bibliothèque publique d'Ottawa figure au tableau 2 du document 1.

ANALYSE

Le C.A. de la BPO doit préparer un budget provisoire qui sera présenté au Conseil municipal, qui l'examinera en vue de son approbation.

1. Budget provisoire de fonctionnement 2022

Le budget provisoire de fonctionnement de 2022 représente une augmentation de 2,335 M\$ et un ajout de neuf équivalents temps plein (ETP) par rapport aux besoins nets de 2021. Il est résumé au tableau 2 du document 1.

2. Budget provisoire d'immobilisations 2022

Le budget provisoire d'immobilisations de 2022 prévoit des dépenses de programme de 6,982 M\$ (comprend le cycle de vie, les exigences d'accessibilité, le financement non lié aux redevances d'aménagement et le financement lié aux redevances d'aménagement pour la Bibliothèque, qui s'élève à 3,561 M\$). Cette somme respecte le montant alloué à la BPO pour les immobilisations, y compris les transferts ponctuels pour le fonctionnement. Le budget provisoire d'immobilisations de la BPO pour 2022 est résumé au tableau 3 du document 1.

3. Prochaines étapes

Le personnel fera approuver le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 à la réunion du C.A. de la BPO du 30 novembre 2021.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

CONSULTATION

Le processus de consultation se poursuivra lors de la réunion mensuelle ordinaire du C.A. du 30 novembre 2021, de même que par l'intermédiaire des canaux imprimés et électroniques habituels de la BPO.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

L'acceptation des demandes énoncées dans le présent rapport poserait des risques pour ce qui suit :

- L'élimination des obstacles qui entravent l'accès aux services de la Bibliothèque par la prolongation des heures le dimanche servira les principes d'inclusivité et d'accessibilité et cadre directement avec l'énoncé stratégique du C.A. suivant : « Augmenter le nombre de titulaires de carte actifs de 25 % d'ici 2023 en misant sur la pertinence de la BPO pour la population. ».
- Le financement de la bonification des services de bibliothèque à Riverside-Sud répondra à la croissance de la ville; il proviendra des recettes disponibles générées par les redevances d'aménagement perçues en vertu de la réglementation de la *Loi sur les redevances d'aménagement*. L'utilisation de ces recettes, lorsqu'il sera économiquement possible de le faire, réduira le recours à l'imposition foncière.

- La reconduction de crédits pour le renouvellement des actifs de la Bibliothèque est nécessaire au maintien des services actuels. L'amélioration et le remplacement à la fin du cycle de vie des petites installations, de la technologie et du parc automobile contribuent à assurer un service client de qualité et à réduire les risques de fermeture ou autres interruptions de service.
- La révision des frais d'utilisation garantira le caractère approprié et cohérent de l'approche utilisée pour couvrir les dépenses, et que la différence entre les frais imposés aux résidents et ceux exigés des non-résidents est relativement juste et reflète la contribution fiscale des contribuables d'Ottawa au financement des services de la Bibliothèque.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont expliquées dans le document 1, Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si la recommandation du présent rapport est approuvée, l'accès aux services de la Bibliothèque s'en trouvera amélioré. La prolongation des heures le dimanche et les activités liées au cycle de vie et à l'accessibilité contribueront à éliminer les obstacles à l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la BPO cadre avec la priorité stratégique du Conseil municipal consistant à créer des quartiers

prospères en promouvant la sécurité, la culture et le bien-être social et physique des résidents.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans

Document 2 Livre du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Document 3 Extrait du procès-verbal provisoire – réunion du C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa du 30 novembre 2021 (anglais seulement)

SUITE À DONNER

Les prévisions budgétaires provisoires de la Bibliothèque publique d'Ottawa sont présentées au Conseil municipal en vue de leur dépôt le 3 novembre 2021 et de leur examen le 8 décembre 2021 dans le cadre du processus budgétaire.